

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

MERCREDI 15 MARS 2017
à 19 HEURES
Salle du Conseil municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 14 décembre 2016.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 25 janvier 2017.

- 1 Orientations budgétaires de la Commune pour 2017.
- 2 Acquisition et construction de 94 logements locatifs sis rue de l'Aérostation Maritime à Saint-Cyr-l'École – Garantie communale pour des emprunts contractés par la société d'HLM CODELOG.
- 3 Approbation des statuts révisés du syndicat mixte HYDREAULYS.
- 4 SIGEIF - Convention de Maîtrise d'ouvrage temporaire dans le cadre des études et des travaux au titre du programme d'enfouissement des réseaux dans les allées Adeline Langlois et des Cottages.

Pour information :

Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 22 avril 2014. Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saint-Cyr-l'École, le 9 mars 2017

**Pour le Maire empêché,
la 1ère Adjointe,**



Sonia BRAU